

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du partenariat avec les
territoires et de la décentralisation

Direction des mobilités routières

Arrêté du 18 novembre 2024

**portant désignation d'un fonctionnaire chargé de la recherche et de la constatation
d'infractions en application de l'article L.1451-1 du code des transports**

NOR : PTDT2430054A

(Texte non publié au Journal Officiel)

Par arrêté du ministre délégué auprès de la ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation, chargé des transports, en date du 18 novembre 2024,

Monsieur Stéphane BARSOT, attaché d'administration de l'État, exerçant les missions de responsable de l'antenne de contrôle des transports de Haute-Saône au sein du pôle contrôle de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne-Franche-Comté, est désigné pour la recherche et la constatation d'infractions aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux transports routiers, ferroviaires et guidés, en application de l'article L.1451-1 du code des transports.